

Economie | Lot-et-Garonne : L'entreprise de contreplaqué Xilofrance va disparaître



C'est une bien mauvaise nouvelle pour l'économie lot-et-garonnaise et la filière bois. Le tribunal de commerce d'Agen vient de prononcer la liquidation de Xilofrance. C'était l'un des fleurons du contreplaqué. L'entreprise employait 65 salariés. L'offre du potentiel repreneur a été rejetée par les magistrats. Une entreprise que l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, avait visité il y a un an...

C'était la dernière chance de Xilofrance et ses 65 salariés à Damazan en Lot-et-Garonne. Un repreneur Mar Holding avait fait une proposition ambitieuse : reprendre l'ensemble des salariés et des actifs de l'entreprise de contreplaqué. Mais, cette proposition a été rejetée par le tribunal de commerce d'Agen le 31 juillet dernier. Une décision, qui peut paraître surprenante. En vérité, ce sont les 8 banques italiennes auxquelles appartient Xilofrance qui ont fait "capoter" l'affaire. Ces dernières voulaient récupérer leur mise, estimée à 45 millions d'euros. Xilofrance n'était pas en mesure d'aligner un tel prix. Le tribunal leur avait laissé un peu de temps pour trouver un accord. Sans succès.

Un dernier espoir ?

Né à l'initiative du groupe italien Montanari et d'un groupe de coopérative autour de Cofogar, Xilofrance avait pour objectif de transformer sur place la production pins et peupliers du massif des Landes de Gascogne. Elle avait commencé à produire en février 2010. Des problèmes de formation du personnel et de réglages des machines ont freiné son rendement et amené à une trentaine de licenciements. Ceci étant, la perspective d'une cession reste néanmoins possible en théorie, mais butera probablement sur les mêmes réserves financières. Dans un communiqué, le président PS du Conseil général, Pierre Camani a déclaré "regretter vivement l'échec de la procédure de redressement, très préjudiciable aux salariés de l'entreprise. Pour autant, le conseil général de Lot-et-Garonne réaffirme son engagement à soutenir tout projet de reprise permettant de maintenir l'emploi sur le site de Damazan". "Le Département, en partenariat avec la Région et l'État, accompagnera les éventuels repreneurs, tout comme il accompagnera les salariés dans le cadre des procédures qui vont être mises en place", ajoute-t-il. Pour ce faire une table ronde est organisée ce jeudi 2 août avec l'ensemble des partenaires concernés.



Nicolas César

Crédit Photo : Michel Diefenbacher

Publié sur aqui.fr le 01/08/2012

[Url de cet article](#)